

1 INITIATIVES

Végétalisation de la cour de récréation, terminal de paiement...

4 FOCUS

Petit-déjeuner débat de l'Apel
L'apprentissage : cap sur la réussite

6 RENCONTRE

Tolérance zéro face aux détournements de fonds, avec Vincent Goutines

7 PERSPECTIVES

Faire vivre l'information et le conseil aux familles en établissement

8 EN BREF

Manifestation sportive sur la voie publique, reçus fiscaux...

n° 153
nov./déc.
2022

+ sur apel.fr espace privé

apelinfos

Au cœur de votre engagement



ÉDITORIAL

GILLES DEMARQUET

Président national de l'Apel

Chers amis,

Notre mission d'élus Apel, à quelque niveau que ce soit de notre mouvement, est une mission qui requiert d'être au service du bien commun des familles de nos établissements et de nos communautés éducatives.

Ce service du bien commun est exaltant, nécessaire, exigeant, requiert du tact, de l'empathie mais aussi de l'humour pour l'exercer et animer une équipe très variée.

Eh oui, peut-être que chacun ne s'en est pas rendu compte, mais nous sommes tous au service du bien commun et cela nécessite d'exercer une autorité d'humilité et d'amour vis-à-vis de nos équipes et non l'exercice d'un pouvoir de domination. Parfois, il arrive que certains élus s'éloignent de cette mission et cela est fort dommage lorsque les statuts deviennent le juge de paix ou le dépôt de plainte un passage obligé en cas de malversations financières sur lesquelles l'Apel applique une tolérance zéro.

Mais que ces travers ne nous fassent pas désespérer de notre mission première : servir les familles.

INITIATIVES

SAINT-MALO Semaine des émotions à Notre-Dame des chênes

Les trois Apel du groupe scolaire ont lancé le projet *Bien grandir à l'école*, qui se déclinera chaque année sur un thème particulier.

C'est un projet ambitieux,

porté par les Apel de maternelle, primaire et collège du groupe scolaire Notre-Dame des chênes, qui a vu le jour en 2022. Intitulé *Bien grandir à l'école*, il vise à proposer chaque année, sur un sujet donné, deux séries d'actions à destination des élèves, des parents et des enseignants, afin de créer un contexte propice à l'épanouissement des enfants, de prévenir la souffrance et la violence. « Nous voulions un projet ambitieux, souligne sa responsable, Inès de Pierrefeu, et qui porte une vraie vision de l'école. Pour bien grandir, les enfants ont besoin de développer leur connaissance d'eux-mêmes et leur capacité à aller vers les autres. C'est là notre fil rouge. » C'est donc le thème des émotions qui a été retenu cette année et fera l'objet de deux temps forts. Le premier, qui s'est



© Apel Notre-Dame des chênes

À la découverte du monde des émotions pour mieux se connaître et interagir avec les autres.

déroulé au mois d'octobre, s'est articulé autour de seize ateliers et cinq conférences. « Nous avons trois objectifs avec les émotions : aider à les comprendre d'un point de vue physiologique, apprendre à les gérer et en faire un support de création artistique. » Atelier sophrologie pour les maternelles, art-thérapie pour les CE1, approche neuroscientifique des émotions pour les 3^e,

novembre
décembre
2022

n° 153
apelinfos

2 INITIATIVES

chaque niveau de classe s'est vu proposer une intervention adaptée. Les conférences destinées aux parents, animées par des intervenants locaux, leur ont permis de mieux appréhender leurs propres émotions, mais aussi d'acquérir des outils pour accompagner celles de leurs enfants (discipline positive, méthode Faber et Mazlisch...). Quant aux enseignants, ils ont pu bénéficier d'une conférence sur la communication non violente en milieu scolaire, d'ateliers sophrologie, mais aussi de massages, « car il nous semblait aussi important de prendre soin d'eux, précise Inès de Pierrefeu. » Un second temps fort aura lieu au printemps, pour approfondir le sujet. Il devrait lui aussi rencontrer un franc succès. ●

ANNECY La nature reprend sa place dans la cour de Sainte-Marie



Le nouvel aménagement végétalisé de la cour est le fruit des efforts conjoints des parents et de leurs enfants, un beau samedi de novembre.

Un beau projet de végétalisation est né du croisement entre la sensibilité écologique de l'Apel et les aspirations des maîtresses.

VIDÉO

Faire connaître www.apel.fr

Avez-vous déjà communiqué autour de vous sur le lancement du nouveau site de l'Apel ? Une courte vidéo a été conçue pour vous y aider : vous la trouverez en téléchargement sur l'espace privé. Elle vous permettra de présenter l'outil à ses différentes cibles, que sont les parents (partie grand public) et les membres des conseils d'administration d'Apel (espace privé). Sachez que vous trouverez, également sur l'espace privé, un tutoriel vidéo expliquant aux présidents et secrétaires comment gérer les comptes permettant aux membres de leur équipe d'accéder à l'espace privé.



« Si notre équipe a une sensibilité marquée sur les sujets environnementaux, nous n'aurions cependant jamais osé rêver d'un tel projet, s'enthousiasme Vincent Mussard, le président de l'Apel, à l'issue de la première journée de chantier de végétalisation de la cour de récréation. Ce sont les maîtresses qui, suite aux restrictions liées à la pandémie, nous ont fait part de leur souhait de voir la nature prendre plus de place à l'école. » Il n'en a pas fallu davantage à l'Apel pour mettre en place un plan d'action : échanges avec l'Ogec, création d'une commission, demande de subvention à l'Apel départementale et à la métropole d'Annecy, consultation d'un spécialiste en permaculture, communication vers les familles, sollicitation de l'avis des élèves...

RECONNEXION AU VIVANT

« Notre premier objectif était pragmatique, souligne le président : apporter de la fraîcheur dans la cour car les étés sont de plus en plus chauds. Mais nous avons plus largement souhaité réintroduire la nature dans l'école pour permettre aux élèves de se reconnecter au vivant. » Une cinquantaine de parents et autant d'enfants se sont mobilisés, un samedi de novembre, pour la première étape des travaux : ils ont aménagé une mini-colline au milieu de la cour, planté des arbres, mis en place une prairie sauvage et des espaces d'exploration ludiques et sensoriels... « Nous sommes ravis de cette journée : mettre les mains dans la terre ensemble crée des liens ! Et les étoiles que nous avons vu naître dans les yeux des enfants sont une belle récompense de nos efforts. » ●



OLIVET Une solution pour éviter la monnaie pendant les kermesses

L'Apel Notre-Dame de la Providence a totalement dématérialisé les paiements lors de sa kermesse, grâce à une prévente des tickets sur HelloAsso et à l'utilisation d'un terminal mobile sur place.

La tenue de la caisse lors d'une kermesse et le dépôt des fonds qui s'ensuit ne sont pas sans poser problème aux Apel : risque de perte, de vol ou d'erreurs de calcul, gestion de la monnaie, temps passé à faire les comptes, sécurité du transfert d'argent... ajouté au fait que toutes les agences bancaires n'acceptent plus l'argent liquide. L'Apel Notre-Dame de la Providence a donc cherché une solution alternative : « Nous voulions optimiser les paiements pour faciliter la vie du trésorier, sachant par ailleurs que les gens ont de moins en moins de monnaie sur eux, témoigne la présidente, Anne-Elisabeth Spiga-Leprêtre. Nous avons donc d'abord mis les tickets de kermesse en vente sur HelloAsso en

amont de la manifestation, et distribué des flyers avec un QR code pour permettre aux parents d'accéder directement à la vente sur la plateforme. » Les tickets préachetés ont ensuite été distribués aux élèves, via les maîtresses, avant la kermesse.

TERMINAL DE PAIEMENT

Sur place, ceux qui n'avaient pas anticipé l'achat de leurs tickets ou souhaitaient en racheter ont eu la possibilité de régler par carte, grâce à un petit terminal de paiement acquis par l'Apel. « Il existe aujourd'hui des solutions peu coûteuses, qui simplifient grandement la vie ! Nous avons acheté notre terminal en promotion, une vingtaine d'euros. Il s'agit d'un boîtier sans abonnement, avec prélèvement

d'une faible commission à chaque paiement. Au vu du temps gagné, cela vaut vraiment le coup. Nous avons accès en ligne à la liste des opérations et bénéficions d'un virement rapide sur notre compte. » Une bonne idée qui inspirera sans doute d'autres Apel ! ●



Disposer d'un terminal de paiement facilite les encaissements lors de manifestations.

BÉNÉVOLAT

Votre Apel compte-t-elle des éco-parents au sein de son équipe ?

Les éco-parents se mettent en place au sein des Apel depuis le congrès 2020 sur le thème de l'écologie. Le point sur leur fonction.



Si l'Apel nationale a organisé un congrès sur le thème « Enjeux écologiques, défis éducatifs » en 2020, c'est parce qu'elle souhaitait que la préservation de l'Homme et de la planète soit réellement et durablement mise au cœur de l'action de toutes les Apel. Parmi les actions entreprises pour marquer son engagement dans cette voie, l'Apel nationale a notamment initié la création d'un réseau d'éco-parents. Chargés de veiller à la prise en compte systématique de la dimension écologique

dans le fonctionnement de l'association et de mettre en place des actions dédiées, les éco-parents ont vocation à être nommés dans toutes les Apel d'établissement. Un certain nombre d'informations et d'outils sont à leur disposition sur l'espace privé du site de l'Apel, sur lequel ils peuvent s'inscrire. Un webinaire a également été organisé pour susciter l'engagement de nouveaux bénévoles sur cette thématique : le replay en est disponible dans les actualités du site :

www.apel.fr

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

L'apprentissage : cap sur la réussite !

L'Apel nationale organisait, le 16 novembre au Sénat, un petit-déjeuner débat sur le thème de l'apprentissage. Experts, jeunes, enseignants et professionnels ont pu témoigner de l'excellence de cette voie de formation.

Alors que la réforme de la voie professionnelle, amorcée en 2018, entre dans une nouvelle phase avec la consultation par la ministre Carole Grandjean de l'ensemble des partenaires de la communauté éducative, l'Apel nationale a souhaité apporter sa contribution au débat, en réunissant des apprentis, des chefs d'entreprise,

des formateurs, des responsables de CFA, des politiques français et étrangers, ainsi qu'un représentant du ministère de l'Éducation nationale. L'événement, qui visait à mieux faire connaître les réalités de l'apprentissage, a permis de pointer les enjeux d'une voie de formation certes exigeante, mais épanouissante.



© Marc Guidoni

Quatre-vingt-cinq personnes étaient présentes au petit-déjeuner débat de l'Apel.

supérieur (BTS, bachelor, licence pro, ingénieur...).

AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

En faisant alterner des périodes de formation théorique et leur application métier en entreprise, l'apprentissage est un moyen pour les jeunes de donner du sens à leurs études. Les allers/retours entre l'école et l'entreprise permettent aux enseignements de se compléter, aux questionnements de se croiser et aux élèves de confronter leurs expériences. Au-delà d'une mise en situation réelle, l'entreprise est un lieu d'acquisition de savoir-être indispensables.

Grâce à l'apprentissage, des jeunes qui auraient été mis en échec dans l'enseignement général finissent par prendre goût aux études, voire par les poursuivre jusqu'à obtenir des diplômes de l'enseignement supérieur. Leur insertion professionnelle est évidemment facilitée.

QUELQUES DONNÉES

La France dénombre près de 800 000 apprentis : un chiffre en constante augmentation ces dernières années, avec un bond de 37 % des contrats signés entre 2020 et 2021. Cette dynamique s'explique notamment par les aides financières accordées par l'État aux entreprises, qui sont aujourd'hui 9 % à compter des apprentis parmi leurs effectifs.

L'offre de formation en apprentissage est large et permet de préparer des diplômes professionnels de l'enseignement secondaire (CAP, bac pro...) comme des diplômes de l'enseignement

Sondage : le regard des parents sur l'apprentissage

Un sondage a été commandé par l'Apel à l'Institut BVA en amont du petit-déjeuner débat, pour connaître la perception de l'apprentissage par les parents. Principaux enseignements.

- 94% des parents considèrent que le recours à l'apprentissage est une bonne chose. Parmi eux, 89% seraient favorables à ce que leur enfant emprunte cette voie en études supérieures, et 81% dès le lycée.
- Les parents indiquent que l'apprentissage est stimulant pour les jeunes (89%), propose des débouchés professionnels (93%), une meilleure insertion (92%), des diplômes reconnus par les entreprises (91%) et une grande variété d'enseignements et de spécialités (88%).
- 74% des parents ne savent pas que l'apprentissage permet de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.
- Les freins au choix de l'apprentissage résideraient dans la difficulté de trouver une entreprise (71%), l'éloignement entre l'établissement et l'entreprise (48%) et le manque de connaissance des dispositifs (35%). Les parents sont par ailleurs 79% à penser qu'il peut être difficile de concilier travail en entreprise et travail scolaire.
- Une ambiguïté apparaît lorsque 52% des parents déclarent que l'apprentissage a une mauvaise image auprès des parents...

ENJEUX ET POINTS DE VIGILANCE

Un effort doit être fait pour rendre les parcours plus lisibles et la communication plus efficace, car l'environnement est complexe, l'offre très large et la connaissance des dispositifs par les enseignants accompagnateurs d'orientation insuffisante.

Différents enjeux se dessinent du côté du monde professionnel : celui de l'attractivité, pour rendre désirables les métiers en manque de main-d'œuvre, mais aussi celui de la formation des maîtres d'apprentissage, car l'encadrement des jeunes nécessite un investissement et un suivi importants, y compris lorsque les contrats sont rompus. Le système comporte également des dérives, certaines entreprises voyant dans les aides financières accordées les moyens d'une embauche à bas coût. Heureusement, nombre d'entreprises ayant recours aux contrats d'apprentissage le font non seulement dans le but de recruter les jeunes

dont ils auront contribué à assurer la qualité de la formation, mais aussi parce qu'ils considèrent qu'il est de leur responsabilité sociale de participer à la formation des jeunes du pays.

Si l'apprentissage tend à se développer, il est complémentaire des autres dispositifs et n'a pas vocation à se généraliser. Il reste une voie de formation très exigeante, qui n'est pas faite pour tous les élèves. Il nécessite en effet de faire preuve de maturité et d'autonomie : s'adapter aux contraintes de la vie professionnelle, renoncer au rythme des vacances scolaires, mener de front travail en entreprise et travail scolaire, savoir gérer l'argent gagné...

L'ENGAGEMENT DE L'APEL

Convaincue de la nécessité de valoriser l'apprentissage, l'Apel travaille à le faire mieux connaître, en particulier pour lever les préjugés qui persistent parfois dans l'esprit des parents et peuvent freiner les projets de certains jeunes. L'Apel

poursuit ses engagements en faveur du rapprochement entre école et monde professionnel, reste très impliquée dans l'accompagnement à l'orientation pour rendre les jeunes acteurs de leur projet, et encourage toutes les initiatives permettant, dans les établissements, de faire découvrir les métiers aux élèves.

Retrouvez plus d'informations sur le petit-déjeuner débat « L'apprentissage : cap sur la réussite » ainsi qu'un podcast-synthèse des débats sur www.apel.fr

Les experts présents au Sénat (de gauche à droite) : Nicolas André, DRH de Buffet Crampon, David Hélard, inspecteur général de l'Éducation nationale et Frédéric Berthoud, du secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation suisse.



© Céline Reboufat

6 RENCONTRE

AVEC VINCENT GOUTINES
Vice-président national de l'Apel

Tolérance zéro face aux détournements de fonds

Alors que les affaires de détournement de fonds dans les Apel se font plus nombreuses chaque année, l'Apel nationale affiche sa volonté de transparence et de lutte contre des pratiques inacceptables.

En ces temps de crise, où de nombreux ménages font face à des difficultés financières, il arrive que certains responsables associatifs soient tentés de prélever de l'argent sur le compte de leur association à des fins personnelles, parfois convaincus qu'ils le rembourseront par la suite. Le mouvement des Apel n'est malheureusement pas épargné par ce phénomène : une dizaine d'affaires sont en effet portées chaque année devant la justice. « Quelles que soient les raisons qui puissent amener un responsable Apel à détourner l'argent de son association, il faut bien avoir conscience du fait qu'il s'agit d'un vol, insiste Vincent Goutines. L'argent des Apel est celui des parents, nous sommes comptables de son utilisation, aussi nous faut-il faire preuve de la plus grande fermeté face à ces agissements. » L'Apel nationale réclame donc que toute suspicion de détournement au sein d'une Apel fasse systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte. « Nous parlons bien de plainte, et non de main courante, même si la personne concernée promet de rembourser. Une enquête doit en effet être menée afin que le procureur puisse décider d'éventuelles poursuites. Il faut savoir que les condamnations pour détournement de fonds avéré peuvent aller jusqu'à 3 ans de prison et 375 000 euros d'amende. » Au-delà



© Bruno Lévy

« Nous ne pouvons passer aucune affaire de détournement de fonds sous silence : il en va de notre responsabilité et de notre crédibilité à l'égard des parents », affirme Vincent Goutines.

de la procédure judiciaire, qui rend souhaitable d'avoir recours aux services d'un avocat, la lumière doit être faite sur ces affaires pour conserver la confiance des parents, dans le respect des personnes et de la présomption d'innocence. « Nous devons garantir une gestion transparente de nos associations, ce qui implique de ne pas passer sous silence les agissements répréhensibles. Les Apel départementales sont là pour accompagner les Apel d'établissement qui seraient confrontées à de telles situations. » Si les dirigeants de l'Apel nationale insistent sur la conduite à tenir face aux détournements, ils souhaitent aussi que soient diffusées les bonnes pratiques à mettre en place pour éviter que ces faits ne se produisent. Des fiches pratiques viennent donc d'être éditées pour aider les Apel à prendre toutes les précautions utiles, à repérer les comportements suspects et à réagir le cas échéant. ●

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS

sur les moyens d'éviter les détournements de fonds
et la conduite à tenir s'ils se produisent ?

+ sur apel.fr

espace
privé

ACTUALITÉS

Apel infos
n° 153

Faire vivre l'information et le conseil aux familles en établissement

L'information et le conseil aux familles font partie de l'ADN de l'Apel. Correspondants ICF et animateurs du BDI Orientation y contribuent chacun à leur façon, et en complémentarité, au sein de l'établissement.

L'Apel remplit une mission importante en participant à la vie et à l'animation de l'établissement, mais sa véritable raison d'être réside dans l'information, l'accompagnement et la représentation des parents qui y scolarisent leurs enfants : être attentifs à leurs préoccupations et à leurs besoins, y répondre par des actions concrètes leur permettant d'élargir leur réflexion, de conforter leurs compétences éducatives, de constituer une communauté de parents solidaires...

L'INFORMATION ET LE CONSEIL AUX FAMILLES AUX DIFFÉRENTS ÉCHELONS DU MOUVEMENT

Le service Information et conseil aux familles est présent, en tant que tel, dans la plupart des Apel académiques et départementales, mais son action se déploie jusque dans les Apel d'établissement, et ce dans trois domaines d'action : l'école inclusive, l'orientation/le rapprochement entre école et monde professionnel, et les réflexions éducatives. Il est représenté, au sein des Apel d'établissement, par les correspondants ICF, les animateurs de BDI Orientation et plus largement par tous les bénévoles qui participent aux actions mises en place autour des trois thématiques.

CORRESPONDANT ICF ET ANIMATEUR BDI ORIENTATION : DES RÔLES COMPLÉMENTAIRES

Le correspondant ICF est un créateur de liens : en accord avec le président d'Apel et le chef d'établissement, il diffuse de l'information aux parents, se fait l'écho de leurs besoins auprès de l'Apel départementale et encourage l'Apel à mettre en place des actions dans les domaines de l'information et du conseil aux familles (conférences sur des thèmes éducatifs/scolaires, sensibilisation à la différence/aux troubles/au

handicap, visite d'entreprise...), auxquelles il peut prendre part.

Les animateurs du BDI Orientation sont pour leur part spécifiquement impliqués dans des actions touchant à l'accompagnement à l'orientation (animation d'ateliers collectifs de jeunes et de parents sur la connaissance de soi, des métiers, des filières...) et au rapprochement entre école et monde professionnel (forum des métiers, mini-entreprise, soutenance de rapport de stage...). 



« Correspondants ICF et animateurs de BDI Orientation sont les chevilles ouvrières de l'information et du conseil aux familles en Apel d'établissement. Ces missions distinctes répondent aux aspirations de différents types de bénévoles, et nous permettent de toujours mieux accompagner les familles. »

Catherine Romuald,
membre du Bureau national responsable du service Information et conseil aux familles



Foire aux questions

Vous donner des clés de compréhension de la vie associative et du fonctionnement de l'Apel, telle est l'ambition de cette rubrique! 

Quelles obligations respecter en cas d'organisation d'une manifestation sportive sur la voie publique?



Votre Apel organise une manifestation sportive (course à pied, etc.) dans le cadre de la prochaine Semaine des Apel? Sachez que vous devrez prendre certaines dispositions si elle se déroule sur la voie publique et

compte plus de 100 participants ou donne lieu à un classement. La première est de faire une déclaration/demande d'autorisation préalable auprès de votre mairie/de la préfecture. Il vous faudra ensuite assurer l'événement (vérifiez, avant de souscrire un contrat, que ceux de l'Ogec et de l'Ugsl locale ne couvrent pas ce genre de manifestation). Vous pourrez éventuellement

être amenés à mettre en place, à vos frais, un service d'ordre pour assurer la sécurité des spectateurs et la circulation. Vous serez enfin tenus de remettre les lieux en état à l'issue de l'événement. Si la manifestation compte moins de 100 participants, la déclaration n'est pas obligatoire, mais nous vous conseillons néanmoins de prévenir le commissariat. ●

Pourquoi n'est-il pas recommandé aux Apel de délivrer de reçus fiscaux?



Si les Apel sont autorisées à recevoir des dons, sous réserve que l'article de leurs statuts concernant les ressources le mentionne, ceux-ci doivent rester exceptionnels et ne donner lieu à aucune contrepartie

pour les donateurs. L'Apel nationale déconseille en effet très fortement aux Apel de délivrer des reçus fiscaux, même si cela ne leur est pas légalement interdit, pour leur éviter de s'exposer à des difficultés. L'émission de ce genre de pièce exige une gestion administrative et comptable d'une extrême rigueur, ce qu'aucune Apel ne peut garantir dans la durée.

Sachez qu'en cas de contrôle, l'administration fiscale demandera à consulter l'intégralité des opérations liées aux dons reçus sur les six dernières années (copie des reçus émis, registre numéroté, rapprochement avec la comptabilité et les relevés bancaires, etc.) et pourra délivrer des amendes en cas de non-conformité avec la traçabilité attendue. ●

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Un nouveau site pour les acteurs de l'Enseignement catholique

La première plateforme de l'Enseignement catholique dédiée à l'orientation vient d'être lancée : <https://orientation.enseignement-catholique.fr>. Destinée à tous ceux qui accompagnent les jeunes dans l'élaboration de leur parcours d'orientation, elle s'articule autour de trois thématiques : explorer/replacer le jeune au centre de son parcours, coopérer/croiser les regards, et transformer l'école. Vous y trouverez des vidéos, des podcasts, des paroles d'acteurs de l'orientation et des initiatives inspirantes pour soutenir votre démarche.

WEBINAIRES DU SGEC

Mieux comprendre le collège et le lycée



Le secrétariat général de l'Enseignement catholique organise, d'ici la fin de l'année scolaire 2022-2023, quatre webinaires dont les thèmes peuvent intéresser les responsables Apel : le conseil de classe au collège et au lycée (30 janvier), le collège et la découverte du monde professionnel (6 mars), le professeur principal, le professeur référent et le cycle terminal (20 mars), les relations famille/collège (22 mai). Ils auront lieu de 17h à 18h. Informations complémentaires sur : <https://enseignement-catholique.fr/webinaires>



277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 90

Directeur de la publication : Gilles Demarquet • Rédactrice en chef : Stéphanie Rivage, stephanie.rivage@apelnationale.fr • ISSN : 1247.4185 • Conception graphique : Rampazzo & Associés • Réalisation : Folio - cr.folio@yahoo.fr • 17170 exemplaires



Vos coordonnées sont traitées par l'Apel nationale dans le cadre de l'envoi d'Apel infos. Vous pouvez consulter la politique de traitement des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site www.apel.fr, et exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas, à la portabilité en adressant un courriel à rgpd@apelnationale.fr.